



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



Agir en santé environnementale dans la Drôme dans le cadre des CRTE

Fiche pratique
pour la CC Porte de DrômArdèche

Santé
Environnement
3^e plan
régional
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

<http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/>

Vous êtes élu(e) de la CC Porte de DrômArdèche : intégrez la santé environnementale dans votre contrat territorial de relance et de transition écologique.

Le présent document vous donne des informations sur :

- les dispositifs déjà existants sur le territoire de la CC Porte de DrômArdèche, à la croisée entre les thèmes du CRTE et de la santé environnementale
- des idées d'actions à intégrer dans votre CRTE sur trois sujets-clés : la qualité de l'air intérieur, la gestion de la ressource en eau, l'urbanisme favorable à la santé,
- des ressources documentaires / vers des dispositifs de financement existants,
- les noms de vos interlocuteurs / trices dans la Drôme sur ces sujets (pour recueillir des informations sur les thèmes ou des retours d'expériences)

1. Dispositifs existants sur le territoire de la CC

Le contrat de ville sur le QPV de St Rambert (volet « Lutte contre l'habitat indigne »)

Le SCoT des Rives du Rhône approuvé le 28/11/2019 (eau potable, air extérieur, nuisances sonores, friches industrielles...)

L'Opération de Restauration Immobilière sur le quartier de St Vallier

Le Contrat local de santé (CLS) (volets offre de soin, santé-environnement et santé des jeunes)

2. Propositions d'actions en santé-environnement

1. Qualité de l'habitat et de l'air intérieur	
Exemples d'actions à intégrer au CRTE : <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la performance énergétique des bâtiments• Lutter contre la précarité énergétique• Mettre en place des plans d'action dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux• Intégrer les normes de décence et de lutte contre l'habitat indigne (articles CSP et Code de la construction)• Assurer la décence du parc public en lien avec les bailleurs sociaux• Lutter contre l'incurie des logements	Ressources : <ul style="list-style-type: none">• Plaquette grand public « Rénover, c'est aussi mieux respirer ! » (action 14 du PRSE) : http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr/renover-c-est-aussi-pour-mieux-respirer-a181.html• Guide méthodologique de l'INERIS «Accompagnement de la surveillance obligatoire de la QAI dans les établissements d'enseignement https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/drc-15-152439-07695a-guide-m%C3%A9thodologique-1464356257.pdf• Guide pratique 2019 pour une meilleure QAI dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/QAI_guide_pratique_2019.pdf• ANAH• ADEME• Espaces info énergie et FAIRE• Arrêté du 1er juin 2016 pour le modèle d'affichage des résultats : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032630331/
Interlocuteurs/trices dans la Drôme : Conseil départemental : référent(e)s PDALHPD, PDLHI DD ARS : service santé environnement : Brigitte VITRY, Benoît SIMONNET, Armelle MERCUROL (ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr) DDT 26 : Bertrand BOUTEILLES, Jean JULIAN (ddt@drome.gouv.fr)	

2. Qualité de l'eau

Exemples d'actions à intégrer au CRTE :

- Améliorer la qualité de l'eau potable en diminuant les non-conformités, notamment celles qui sont récurrentes, rattachées à des dangers identifiés et pour lesquels des mesures de gestion adaptées sont mises en œuvre.
- Améliorer la sécurisation et la fiabilité de l'ensemble du système de production et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, visant ainsi à limiter les risques et à gérer de manière durable l'approvisionnement des populations en eau de qualité
- Imposer la réalisation de SDAEP et finaliser les procédures DUP pour les captages non dotés

Ressources :

- Schéma départemental eau élaboré par le Conseil Départemental
- Mise en place des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) : <https://www.youtube.com/watch?v=qhU5q2GdTal>
- « Plan rebond » Eau, Diversité, Climat
- DETR
- Contexte de transfert de la compétence EAU aux EPCI (échelon supra communal)

Interlocuteurs/trices dans la Drôme

DD ARS : service santé environnement : Brigitte VITRY, Corinne CHANTEPERDRIX (ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr)
DDT SEFEN (ddt@drome.gouv.fr)

3. Urbanisme favorable à la santé

Un aménagement favorable à la santé consiste à promouvoir des choix d'aménagement opérationnels qui permettent la réduction des polluants, la promotion des comportements ou des styles de vie sains des individus (*via par exemple l'installation d'équipements ou d'infrastructure adaptés et accessibles à tous, favorisant l'activité physique et la non sédentarité*), des espaces de vie agréables, sécurisés et qui permettent de favoriser le bien-être des habitants et la cohésion sociale. Ce sont des facteurs majeurs d'attractivité des territoires pour des populations en quête de sécurité sanitaire et de bien-être.

Ressources :

- Guide ISADORA « Intégrer la santé dans les opérations d'aménagement » de l'EHESP : <https://www.ehesp.fr/2020/06/04/guide-isadora-l-ehesp-etoffe-son-corpus-d-outils-sur-le-theme-urbanisme-favorable-a-la-sante>
- Guide "Agir pour un urbanisme favorable à la santé" de l'EHESP : [:\(http://www.ehesp.fr/2014/09/16/nouveau-guide-agir-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-concepts-outils](http://www.ehesp.fr/2014/09/16/nouveau-guide-agir-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-concepts-outils)

Interlocuteurs/trices dans la Drôme :

DD ARS : service santé environnement : Brigitte VITRY, Benoît SIMONNET, Armelle MERCUROL (ars-dt26-environnement-sante@ars.sante.fr)
DDT 26 : Pôle Aménagement du territoire et risques : Stéphane DELAUNAY (ddt@drome.gouv.fr)

Afin de mieux vous approprier les enjeux de santé-environnement et les intégrer dans vos pratiques, l'ARS et la DREAL ARA vous offrent une formation en ligne :

Pour plus d'informations, vous trouverez ci-dessous :

- une vidéo de présentation du contenu de la formation (durée : 2 minutes) : <https://vimeo.com/415459596>
- la page internet dédiée à cette formation :

<https://formation-continue.ehesp.fr/formation/formation-des-collectivites-locales-aux-enjeux-de-sante-environnement-auvergne-rhone/>

et la plaquette de présentation de la formation, en pièce jointe.